

n°29 18 novembre 2021



Référent filière & rédacteur

Elisabeth RICAUD CIRAME e.ricaud@criiamsud.fr

Directeur de publication

André BERNARD Président de la chambre régionale d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur Maison des agriculteurs 22 Avenue Henri Pontier 13626 Aix en Provence cedex 1 contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service régional de l'Alimentation PACA

132 boulevard de Paris 13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Présentation du réseau

- Carte : localisation des parcelles observées

Pression biotique

- Bilan sanitaire 2021

Facteurs de risque

- Bilan climatique
- Phénologie

Bilan par bioagresseur

- Excoriose
- Oïdium
- Mildiou
- Black-rot
- Vers de la grappe
- Adventices

Information





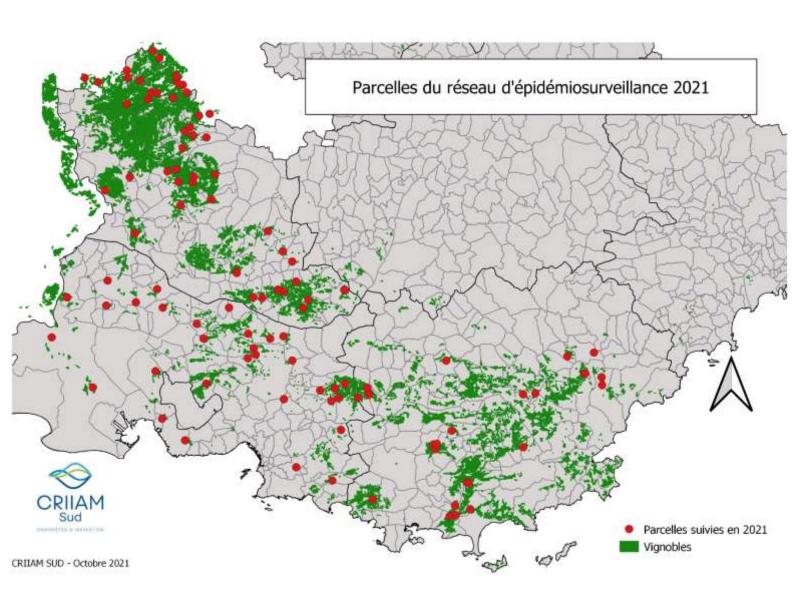


PRESENTATION DU RESEAU



166 parcelles fixes observées en 2021, réparties sur trois territoires :

- 48 parcelles dans le Var
- 35 parcelles dans les Bouches du Rhône
- 83 parcelles dans le Vaucluse/sud Drôme



PRESSION BIOTIQUE

Bilan sanitaire (2018 à 2021)

Bioagresseur	Pression 2021	Pression 2020	Pression 2019	Pression 2018
Excoriose	faible	faible	faible	faible
Oïdium	moyenne, ponctuellement forte	moyenne ponctuellement forte	faible ponctuellement moyenne	faible
Mildiou	faible à moyenne, forte dans le Var au printemps.	moyenne à forte	très faible	exceptionnelleme nt forte
Black-rot	faible à nulle	faible à nulle	faible à nulle	faible à nulle
Vers de la grappe	Faible à localement forte	faible à moyenne localement forte	faible à moyenne localement	faible

Les fréquences et intensités des bioagresseurs sont détaillées dans la partie « bilan par bioagresseur »

FACTEURS DE RISQUES

Bilan climatique

Accès aux graphiques climatiques

Octobre 2020 - mars 2021

L'automne est déficitaire en précipitations (40 à 60% des normales). Le bilan thermique est voisin des normales, le déficit enregistré en octobre étant compensé par l'excédent du mois de novembre.

L'hiver est généralement pluvieux, avec des précipitations qui oscillent entre 90 à 120% des valeurs normales. Sur les trois mois hivernaux, les températures sont excédentaires de 0,5°C à 1°C grâce à la grande douceur du mois de février, les 10 premiers jours des mois de décembre et janvier étant très froids.

Le printemps débute par un mois de mars sec (5 à 30% des normales). Les températures sont très fraîches en deuxième décade et le bilan mensuel est le plus souvent déficitaire. Au 20 mars la somme des températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier indique que 2021 présente 9 jours de retard sur 2020 et se situe au niveau de 2019.

Avril-mai

La pluviométrie de ces deux mois est nettement excédentaire et les températures moyennes déficitaires de plus de 1°C. Ces conditions climatiques humides ont été favorables au développement du mildiou. Des gelées quasi généralisées ont affecté le vignoble de toute la région le 8 avril et localement le 6 avril avec des dégâts exceptionnellement importants, les zones d'altitude et de coteaux étant moins impactées. Les températures minimales observées sous abri n'avaient jamais été aussi basses pour un mois d'avril.

Cartes par département des températures minimales sous abri enregistrées le 8 avril.

Dégâts de gel du 8 avril







Photos CA13

Juin-juillet

Le mois de juin est très sec et chaud, notamment en seconde décade où les températures moyennes sont excédentaires de plus de 4°C. Ces conditions climatiques ont permis l'arrêt de l'évolution du mildiou. Les températures moyennes du mois de juillet sont voisines des valeurs normales. Les pluies généralement réparties en première décade sont hétérogènes et représentent 25 à 100% des valeurs moyennes.

Août-septembre

Les pluies du mois d'août, enregistrées le plus souvent en première décade, sont déficitaires. Les températures sont très contrastées. En première décade elles affichent un déficit de 2 degrés puis repartent à la hausse en deuxième décade. Sur le mois, les températures moyennes sont voisines des valeurs normales.

Les températures du mois de septembre sont restées douces avec un excédent de 2°C en moyenne. Les pluies les plus conséquentes sont enregistrées les 15 et 26. Elles apportent localement jusqu'à 80 mm. Le bilan pluviométrique mensuel est excédentaire sur la majorité des secteurs du Vaucluse, déficitaire sur les autres départements. Suite à ces pluies, l'état sanitaire a pu se dégrader avec notamment une forte présence de mildiou mosaïque et l'apparition de botrytis, dans les parcelles tardives.

FACTEURS DE RISQUES

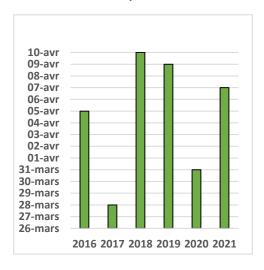
SOMMAIR

Phénologie : cépage Grenache

La douceur du mois de février laissait penser à un débourrement très précoce, mais les températures fraiches du mois de mars ont conduit à un débourrement au 24 mars dans les secteurs très précoces, soit une dizaine de jours plus tard qu'en 2020. Par la suite, la fraicheur des mois d'avril et mai n'a pas permis de combler le retard observé dès le débourrement. A noter la forte hétérogénéïté des stades phénologiques après l'épisode du gel du 8 avril.

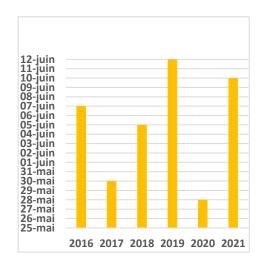
Carte de précocité

Dates de débourrement en secteur médian (années 2016 à 2021)



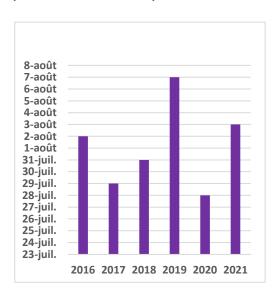
Le débourrement en secteur médian est voisin de 2019, en retard de 7 jours sur 2020.

Dates de pleine floraison en secteur médian (années 2016 à 2021)



Au stade pleine floraison en secteur médian, 2021 est une des années les plus tardives depuis 2016, en retard de 13 jours sur 2020.

Dates de début véraison en secteur médian (années 2016 à 2021)



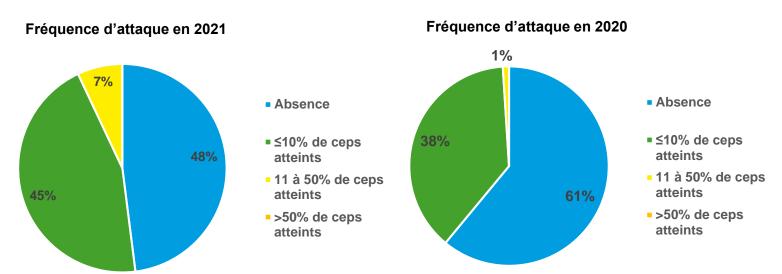
Au stade début véraison en secteur médian, le retard sur 2020 n'est plus que de 6 jours.



Excoriose



Sur 162 parcelles observées au printemps, 93 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% d'attaque. En 2020, 99% des 186 parcelles observées ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

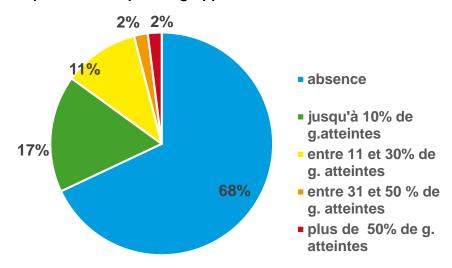
Parcelles natures : sur 16 parcelles observées quatre parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

Oïdium



Sur 164 parcelles observées du stade « fermeture de la grappe » au stade « début véraison », 85% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes (g) attaquées. En 2020, 89% ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.

Fréquence d'attaque sur grappes

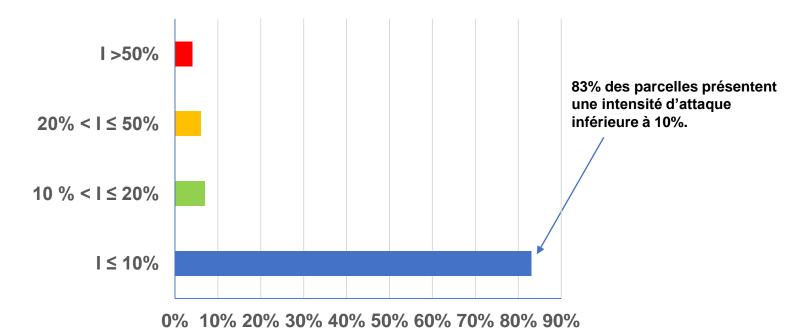


Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Parcelles natures: sur 20 parcelles observées 4 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

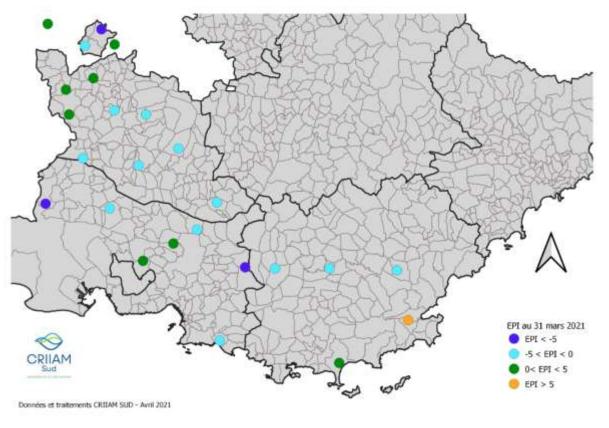


Intensité (I) d'attaque de l'oïdium sur grappes



MILDIOU

Carte régionale des valeurs de l'EPI au 31 mars (modèle Potentiel Système)



En sortie d'hiver, les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) étaient faibles à localement moyennes.

Modèle Milstop : les contaminations détectées cette année par ce modèle étaient de niveau faible à moyen, très ponctuellement fort.

MILDIOU

Territoire Provence



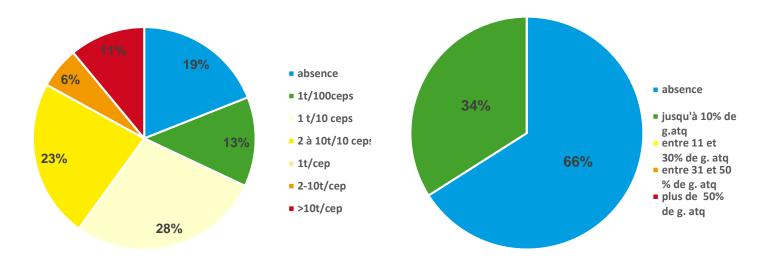
Les premiers foyers primaires sont observés le 30 avril sur le secteur de Hyères et La Londe. De nouveaux foyers primaires apparaissent le 11 mai à La Crau et Solliès puis le 12 mai à Gassin, Bormes et Ramatuelle. Jusqu'à fin mai les conditions climatiques ont été favorables à la sortie de nouveaux symptômes. Les premiers symptômes sur inflorescences sont observés le 10 mai. Début juin tous les secteurs présentent des symptômes sur feuilles. La sécheresse estivale a permis de stopper la progression de la maladie à la mi-juillet.

Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop	E.P.I (Potentiel système)
10/11 avril	Faible	+ 0,5 à 2 points
15/16/17 ou 18 avril localisée	Faible	+ 2 à 5 points
20 avril très localisée	-	+ 4 points
29 avril et 1 ^{er} mai	Moyen	+ 4 à 5 points
10/11 mai	Moyen à fort	+ 0,5 à 1,5 points
23 et 24 mai très localisée	Moyen à fort	+ 1 à 6 points
8 et 10 juin très localisée	-	+ 1 à 4 points
21/22 juin	Faible à moyen	+ 2 points
4 juillet très localement	Faible à moyen	+ 1 à 2 points

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Sur 44 parcelles observées, 19% des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 66% ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

<u>Parcelles natures</u>: les 3 parcelles présentent des symptômes sur feuilles dont une à plus de 10 taches par cep. Des symptômes sur grappes sont observés sur deux parcelles.

MILDIOU



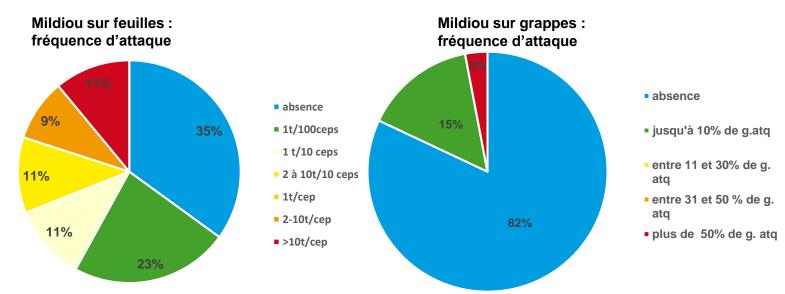
Territoire Coteaux/Aix en Provence

Les premiers foyers primaires sont observés mi-mai à Rousset et Pélissane suite à l'épisode pluvieux du 26 avril au 1^{er} mai. A partir du 25 mai de nouveaux foyers primaires sont observés sur de nombreux secteurs. Dès la mi-juin, la majorité des parcelles présentent de symptômes sur feuilles. Les premiers symptômes sur grappes sont observés début juin. La maladie se stabilise fin juin grâce à la quasi absence de pluie.

Analyse du risque

	Niveau modèle Milstop	E.P.I (Potentiel système)
10/11 avril et 21 avril	Faible	+ 2 à 3 points
16/17 avril	Faible	+ 2 à 4 points
27/28 avril au 1 ^{er} mai	Moyen à très fort localement	+ 3 à 5 points
10/11 mai	Moyen à fort	+ 1 point
16 mai très localisée	Moyen à fort	+ 0,5 à 1 point
21 ou 23 mai localisée	Moyen à fort	+ 1à 4 points
30 mai très localisée	Faible à moyen	+ 5 points
10 juin localisée St Victoire	Moyen	+ 1,5 point
4 juillet localisée	Faible à moyen	+ 1 à 5 points

Observations



Sur 35 parcelles observées, 35% des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 82% ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

<u>Parcelles natures</u>: toutes les 5 parcelles observées présentent des taches sur feuilles dont trois avec plus de 10 taches par cep, Deux parcelles ne présentent pas de symptôme sur grappes.



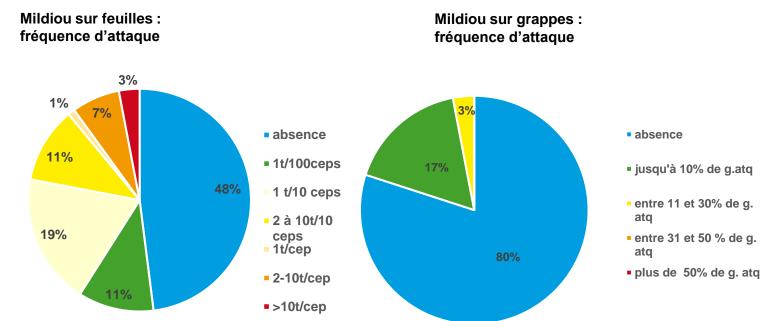
Territoire Côtes du Rhône/vallée du Rhône et sud Drôme

Les premiers foyers primaires sont observés le 12 mai à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vinsobres et Jonquerettes suite à l'épisode pluvieux du 27 avril au 1^{er} mai. De nouveaux symptômes apparaissent jusqu'à la mi-juin puis la maladie n'évolue plus excepté localement à partir de la mi-juillet suite aux orages localisés de début juillet. De nouveaux symptômes apparaissent alors localement jusqu'à fin juillet sur jeunes feuilles.

Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop	E.P.I (Potentiel système)
10/11 avril	Faible	+ 1 à 4 points
16 avril localisée	Faible	+ 1,5 points
27/28 avril au 1 ^{er} mai	Moyen	+ 3 à 4 points
9 mai localisée sud Drôme et 10/11 mai	Moyen à fort	+ 2 à 5 points
15/16 mai	Moyen à fort	+ 2 à 5 points
21 mai	Moyen à fort	+ 2 à 5 points
29 mai très localisée	Faible	+1 à 2,5 points
10/11 juin localisée au Calavon et Luberon	Moyen	+ 1 point
4 juillet localisée	Faible à moyen	+ 3 à 5 points
28 juin très localisée	Moyen à fort	+ 1 à 6 points
4 juillet localisée	Faible à moyen	+ 1 à 6 points

Observations





Territoire Côte du Rhône/vallée du Rhône et sud Drôme : midiou (suite)

Sur 88 parcelles observées, 48% des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 80% ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

<u>Parcelles natures</u>: sur 10 parcelles observées, deux parcelles n'ont pas de symptômes sur feuilles, quatre n'ont pas de symptôme sur grappes.

Black-rot

Observations



Les premiers symptômes sont observés le 26 mai sur feuilles, le 8 juin sur grappes.

La pression de la maladie est restée très faible à nulle.

Sur 144 parcelles observées, huit parcelles (essentiellement secteurs à historique Black-rot) présentent des symptômes sur feuilles avec moins de 5% de feuilles atteintes, 7 parcelles des symptômes sur grappe avec moins de 5% d'attaque.

<u>Parcelles natures</u>: sur 18 parcelles natures cinq parcelles présentent des symptômes sur feuilles, deux parcelles des symptômes sur grappes avec moins de 2% d'attaque.



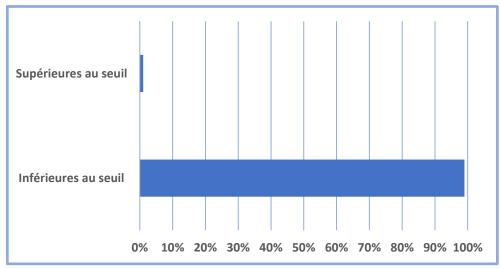
Vers de la grappe (eudemis-cochylis)

Première génération



Début des vols à partir du 23 mars en secteur I, du 28 mars en secteur II, du 1^{er} avril en secteur III, du 6 avril en secteur IV, du 8 avril en secteur V.

Bilan régional des glomérules

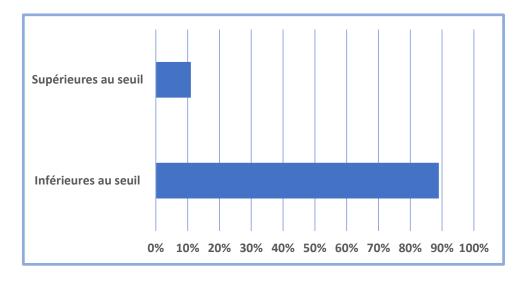


Sur 140 parcelles observées, 84% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de glomérules.

Deuxième génération

Début des vols à partir du 7 juin en secteur I, du 11 juin en secteur II, du 14 juin en secteur III, du 17 juin en secteur IV, du 22 juin en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations



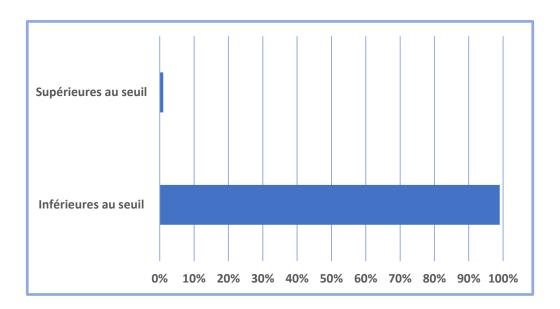
Sur 98 parcelles observées, 89% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de foyers de perforations.



Troisième génération : eudémis

Début des vols eudémis, à partir du 17 juillet en secteur I, du 22 juillet en secteur II, du 28 juillet en secteur III, du 1er août en secteur IV, 6 août en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations



Sur 87 parcelles observées, 99% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 30% de foyers de perforations.

Cryptoblabès



Ce ravageur, identifié dans le département du Var et le sud des Bouches du Rhône depuis quelques années a causé d'importants dégâts en 2018. Pas de dégât significatif observé en 2021 sur ces deux départements. Par contre, ce ravageur a été identifié cette année sur le secteur de Châteauneuf du Pape avec localement des pertes de récoltes pouvant être liées également à la forte présence de l'eudémis sur ces secteurs.

Adventices

Les adventices ne posent pas de problèmes majeurs pour la filière viticulture, excepté l'Erigeron qui est en recrudescence depuis quelques années.

En 2021, la pluviométrie durant la période estivale et printanière a entrainé une recrudescence de l'Erigeron avant les vendanges.

INFORMATION

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Avertissement



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Criiam Sud: Ricaud Elisabeth

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : Richy Didier Chambre d'agriculture de la Drôme : Blanc Marie-Véronique

Chambre d'agriculture de Var : Mazeau Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : Vandamme Rémi

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire CAPL Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse Domaine expérimental La Tapy Scan

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.





